

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE DU 19/11/99

Ce soir là le président a souhaité la bienvenue à l'assemblée présente (environ 25 personnes) ainsi qu'aux deux médecins récemment installés rue de la Taille aux Moines (Dr HERY et Dr GIROUX) malgré leur absence. Il a également souligné la progression du nombre des adhérents grâce au travail de la commission sociale et du Qi-Quong.

Après le rapport moral de la secrétaire (L. Verniol) et celui du trésorier (P. Berlot), dont les chiffres sont plus que satisfaisants, celui de Michel Berrodier (commission « ados ») qui déplore le manque de contact avec les jeunes du quartier malgré plusieurs rendez-vous auxquels ils ne sont pas venus. Il lance donc un appel aux parents d'ados pour qu'il puisse les rencontrer et aborder avec eux leurs éventuels besoins ou souhaits.

Jean Marc Drouchoux (commission « fêtes ») a récapitulé toutes les manifestations de l'année. De bons résultats pour l'après-midi « Galette des Rois », la brocante, la boum de Noël, la randonnée pédestre et le repas de quartier avec la fête de la musique.

Un seul point négatif : la randonnée V.T.T. qui n'aura attiré que 32 participants dont 2 du quartier. Elle ne sera certainement pas renouvelée.

Commission « sécurité-environnement » : S. Maupou informe l'assemblée que le C.R.J.S. a fait don à l'Amicale de 2 tables de ping-pong en béton, mais qu'il coûte très cher de les faire installer sur le mail boisé. Une demande de budget a été faite à la ville de Blois.

X. Lebreton (commission « sociale ») a rencontré les nouveaux arrivants (environ 40 personnes en 1999) et a reçu un bon accueil en général.

Puis est venu le temps des élections avec 5 postes à élire : 2 au C.A. et 3 au bureau.

Se présentent : Line Verniol, Christine Baert, Philippe Tavenier, Thierry Clément, Jean-Charles Bernard.

Tous les candidats sont élus.

Enfin, les « questions diverses » qui ont permis à chacun de s'exprimer ou d'émettre des souhaits que nous tenterons de satisfaire au cours de cette nouvelle année.

La soirée s'est terminée dans la bonne humeur par le pot de l'amitié.

S. MAUPOU

ADHESION A L'AMICALE

Par décision du Conseil d'Administration, le tarif des cotisations pour l'année 2000 est fixé à 50 francs par famille. Le paiement est à déposer soit au siège de l'Amicale, soit chez les membres du CA.

Pour les personnes qui désirent pratiquer l'activité Qi-Gong (Tchi-Cong) Danse Harmonie le jeudi soir de 19 h 30 à 20 h 30 au gymnase de Cabochon, la seule adhésion à l'Amicale est exigée. Cependant pour les personnes qui ne résident pas dans le quartier Saint-Georges, l'adhésion est fixée à 50 francs par participant.

L'adhésion est valable pour l'année civile (soit du 1er janvier au 31 décembre). Il a été ainsi décidé que, pour les résidents qui arrivent dans le quartier après le 30 juin et qui désirent adhérer à l'Amicale, la cotisation au titre de la même année est fixée à 25 francs.

BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2000

Monsieur, Madame.....
Adresse.....

Souhaite adhérer ou renouveler son adhésion à l'AMICALE DU QUARTIER ST-GEORGES.

Ci-joint un chèque de 50 F à l'ordre de l'Amicale.

Dès réception, vous recevrez votre carte d'adhérent pour 2000.

A Bientôt, et rendez-vous au prochain numéro.